



Syndicat Mixte des Rives du Rhône

Réalisation d'études de faisabilité pré-opérationnelles

Appel à projets pour la résidence du Lac à Maclas

ANNEXES GRAPHIQUES

LIEUX FAUVES (mandataire) - Soberco - AAMO - Foncéo-Citéliance - Denizou - DPI

PARIS

siège social
22 rue des Taillandiers
75011 Paris

LYON

43 rue des Hérédiaux
69008 Lyon

MAYOTTE

18 Chemin de la Convalescence
97600 MAYOTTE

contact@lieuxfauves.com

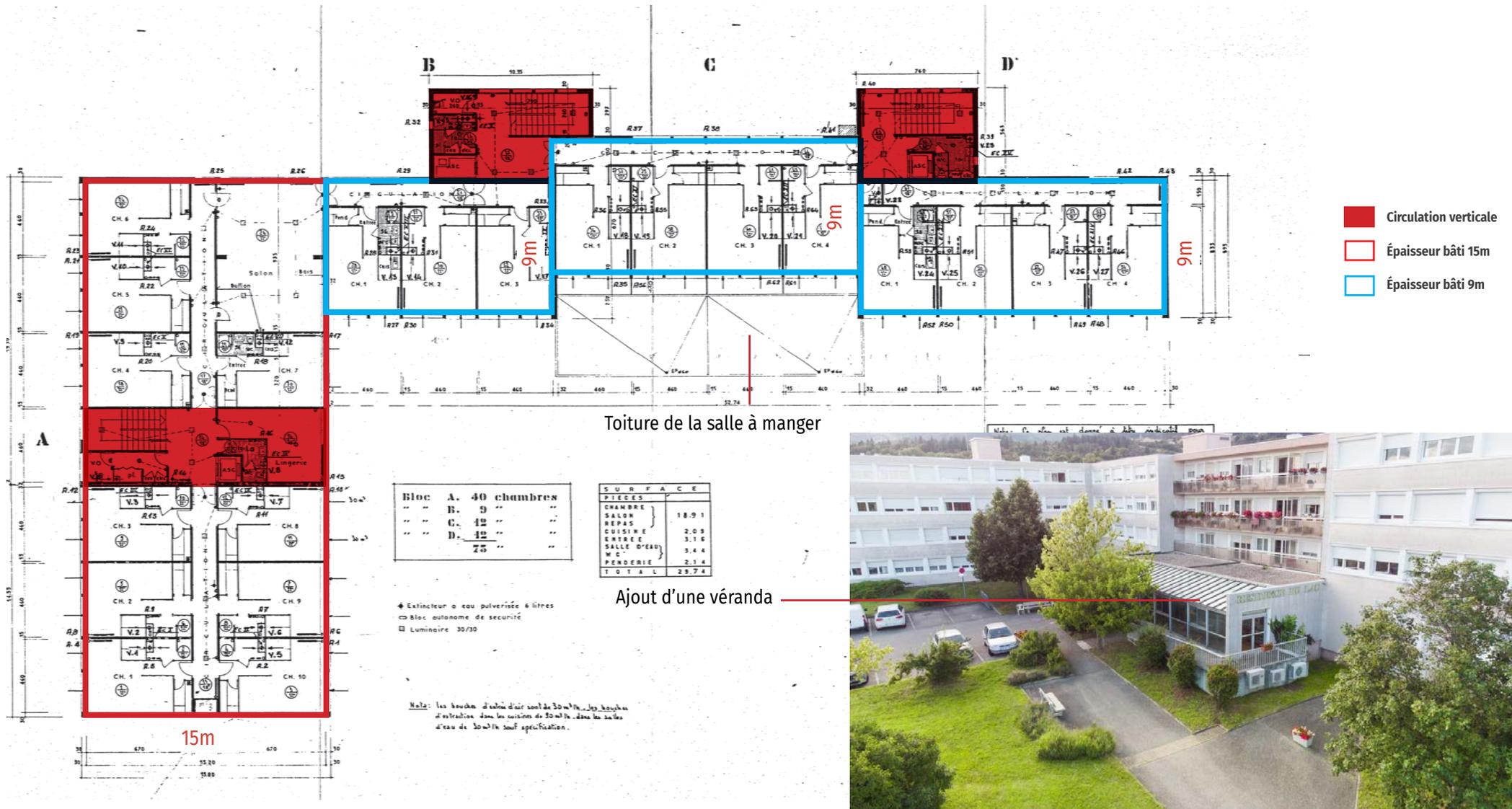
04 72 78 80 80

lieuxfauves.com

La résidence du Lac



État du bâti



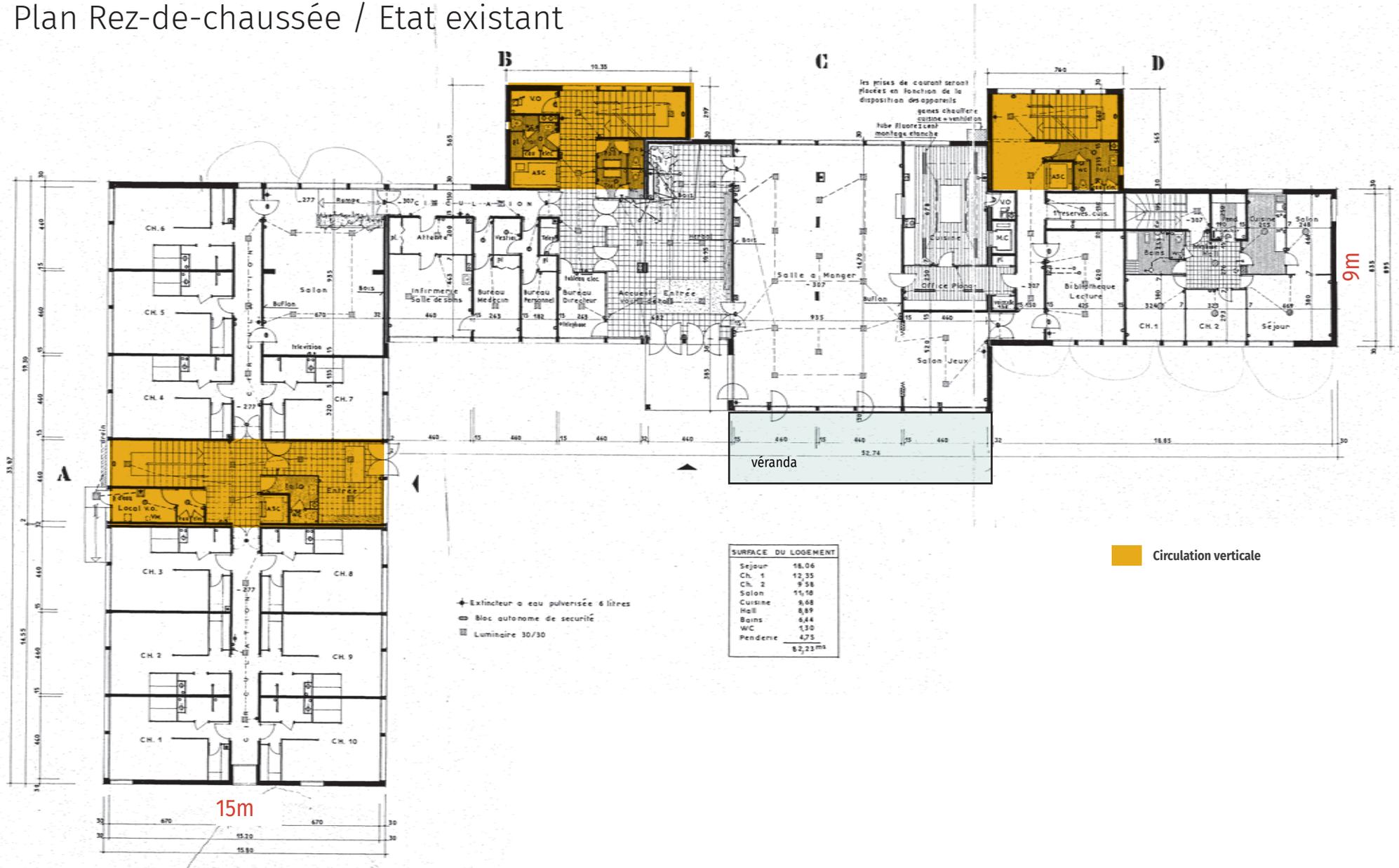
Toiture de la salle à manger

Ajout d'une véranda

La résidence du Lac



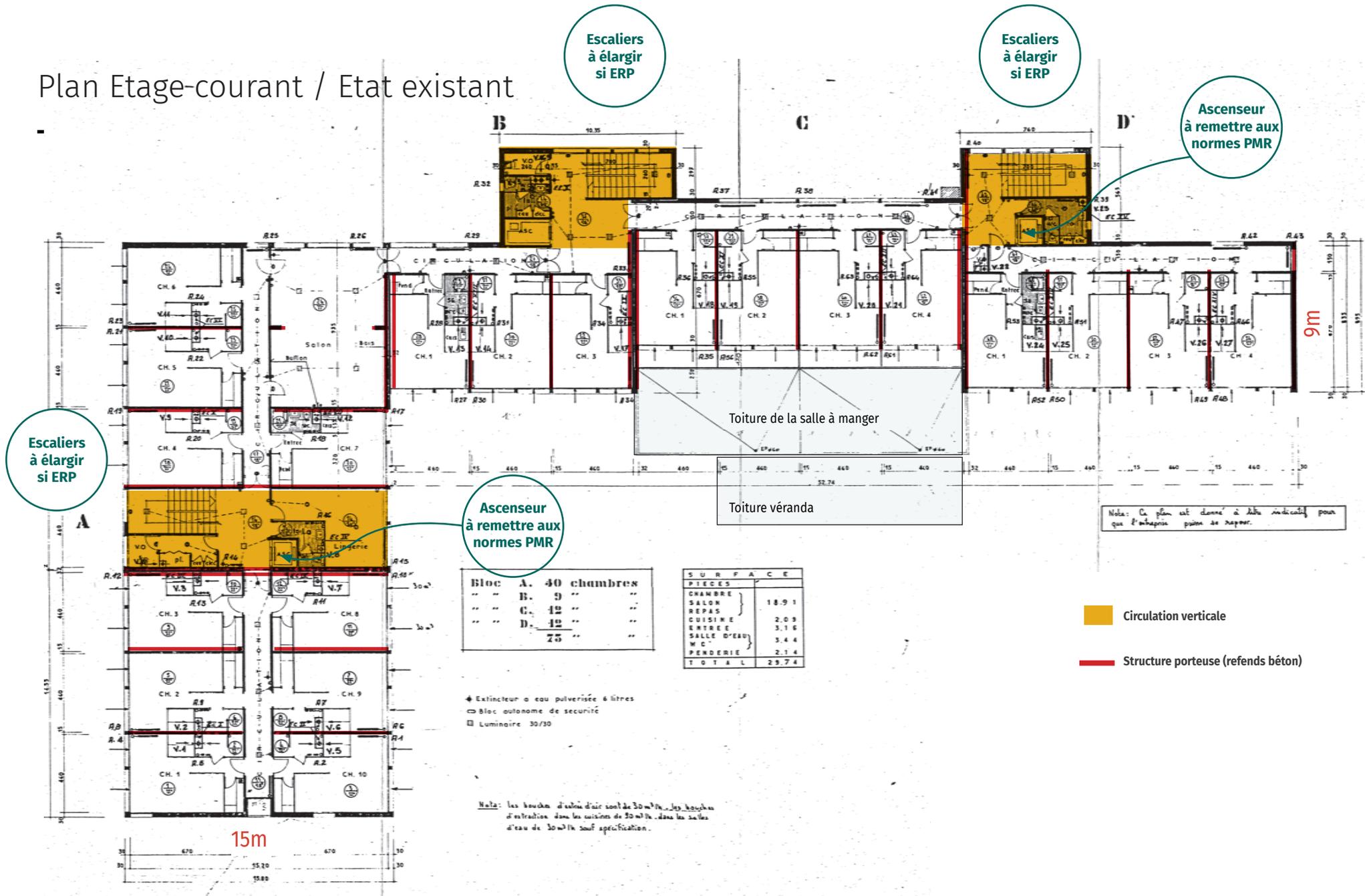
Plan Rez-de-chaussée / Etat existant



La résidence du Lac



Plan Etage-courant / Etat existant



Bloc A. 40 chambres

Bloc	A.	40	chambres
"	B.	9	"
"	C.	12	"
"	D.	12	"
		75	

SURFACE	
PIECES	
CHAMBRE	
SALON	18.91
REPAS	
CUISINE	2.03
ENTREE	3.16
SALLE D'EAU	3.44
W.C.	2.14
PENDERIE	
TOTAL	29.74

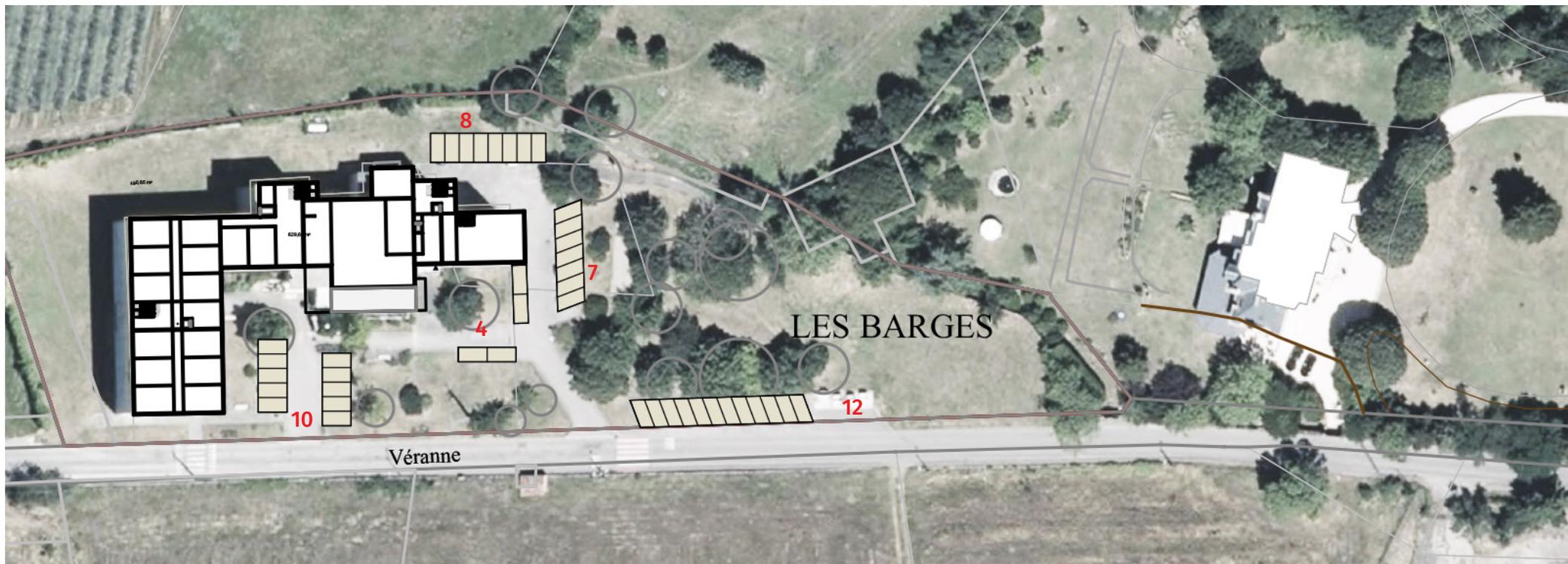
Nota: Ce plan est donné à titre indicatif pour que l'entreprise puisse le réaliser.

- ◆ Extincteur à eau pulvérisée 6 litres
- Bloc autonome de sécurité
- Luminaire 30/30

Nota: Les boudes d'entrée d'air sont de 30 m³/h, les boudes d'extraction dans les cuisines de 30 m³/h, dans les salles d'eau de 30 m³/h sous appellation.

- Circulation verticale
- Structure porteuse (refends béton)

Stationnement - Existant



EXISTANT

Actuellement sur site on compte **un total de 41 places** de stationnement.
Ces 41 places représentent déjà environ **1200 m² de surface imperméable** et bitumée,
comprenant les places de stationnement et leur desserte.

La résidence du Lac

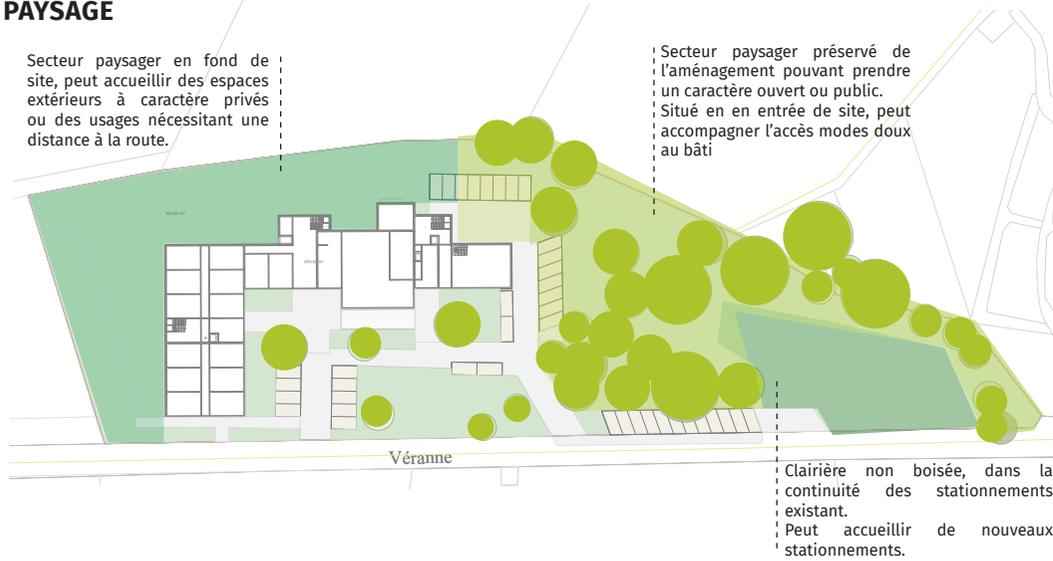


Pistes d'insertion urbaine

PAYSAGE

Secteur paysager en fond de site, peut accueillir des espaces extérieurs à caractère privés ou des usages nécessitant une distance à la route.

Secteur paysager préservé de l'aménagement pouvant prendre un caractère ouvert ou public. Situé en entrée de site, peut accompagner l'accès modes doux au bâti



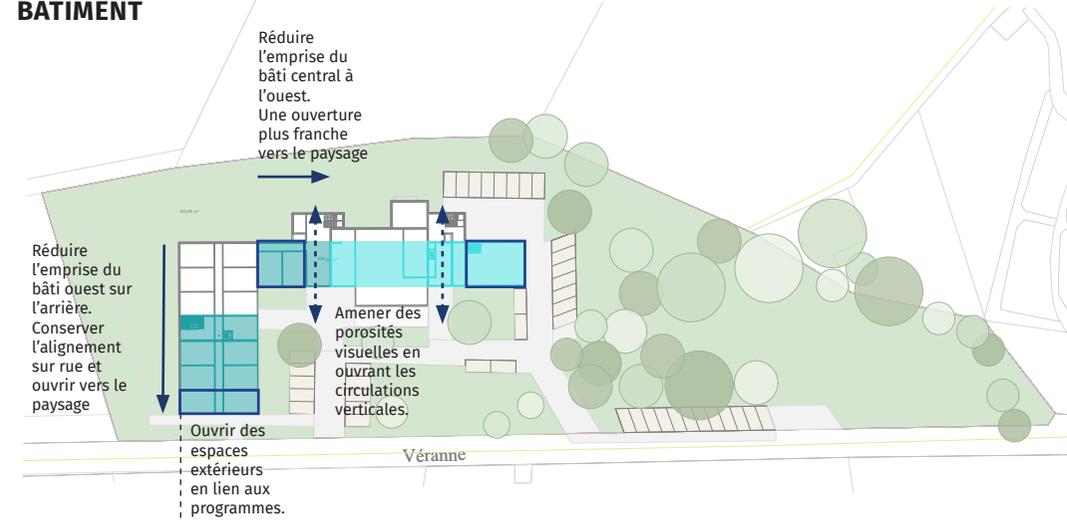
BÂTIMENT

Réduire l'emprise du bâti central à l'ouest. Une ouverture plus franche vers le paysage

Réduire l'emprise du bâti ouest sur l'arrière. Conserver l'alignement sur rue et ouvrir vers le paysage

Amener des porosités visuelles en ouvrant les circulations verticales.

Ouvrir des espaces extérieurs en lien aux programmes.



CONNECTER ET HIÉRARCHISER

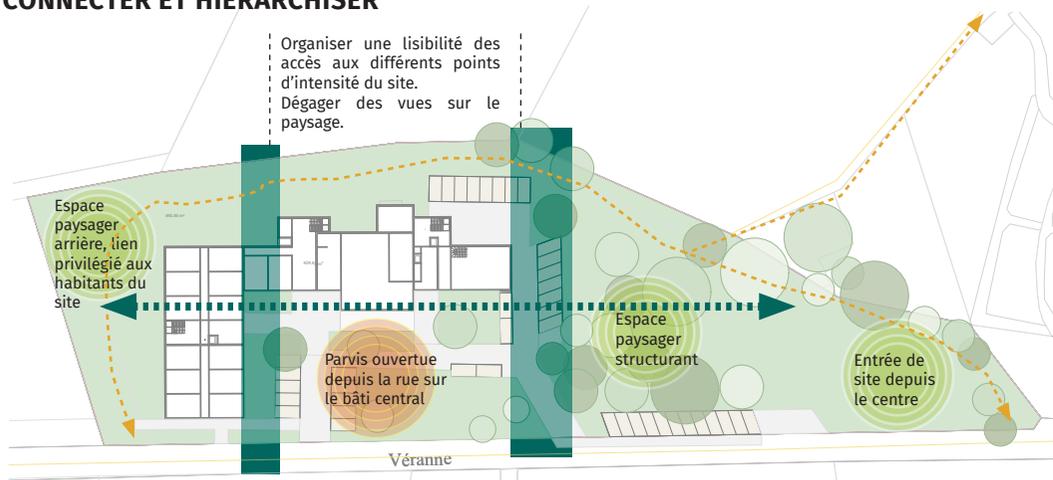
Organiser une lisibilité des accès aux différents points d'intensité du site. Dégager des vues sur le paysage.

Espace paysager arrière, lien privilégié aux habitants du site

Parvis ouverte depuis la rue sur le bâti central

Espace paysager structurant

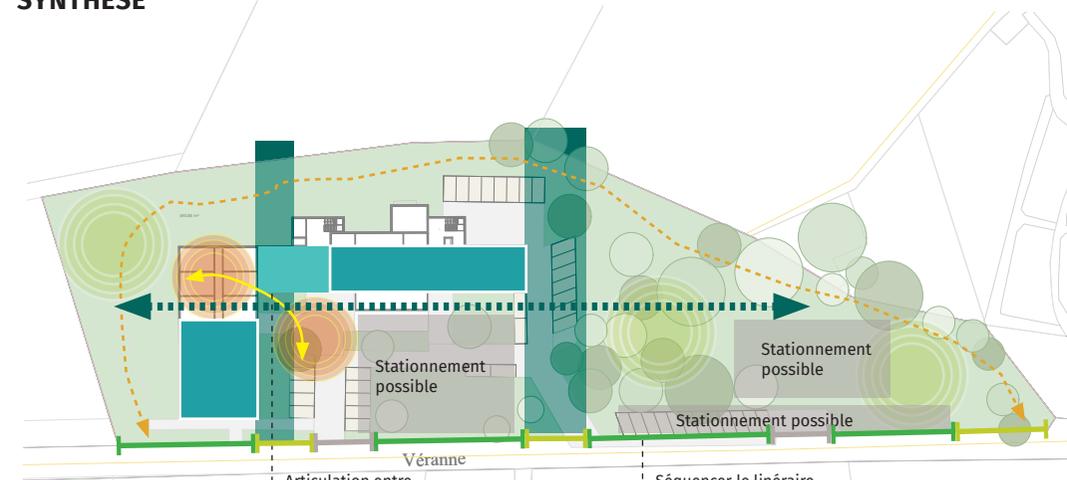
Entrée de site depuis le centre



SYNTHÈSE

Articulation entre espace d'accueil/parvis sur rue et espace de rencontre plus intime à l'arrière.

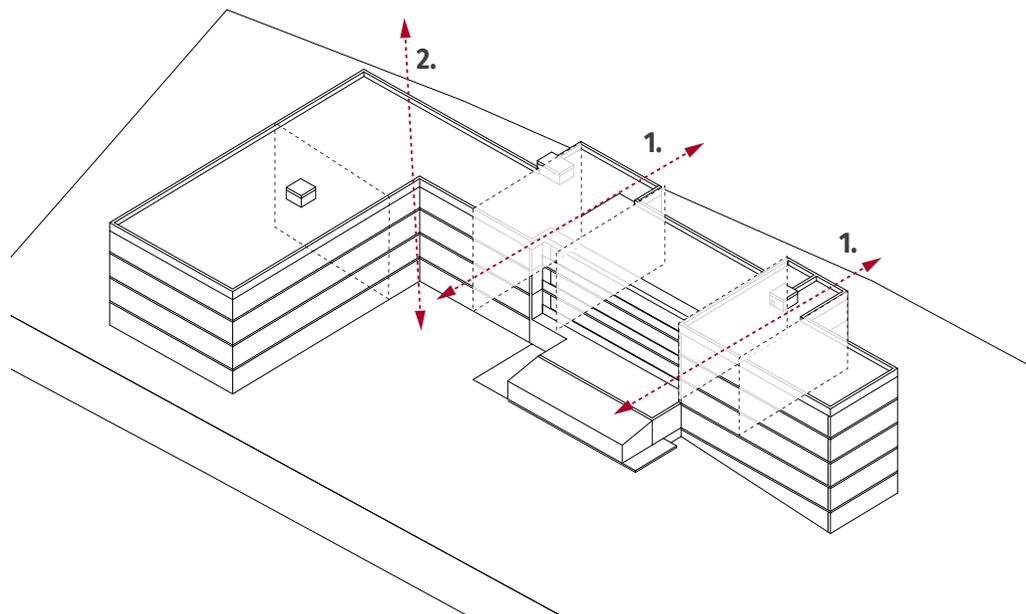
Séquencer le linéaire sur route entre accès piétons paysagers, accès voitures, stationnements plantés et végétation dense.



La résidence du Lac

Pistes d'intervention pour réduire la surface de plancher

RECRÉER DES POROSITÉS

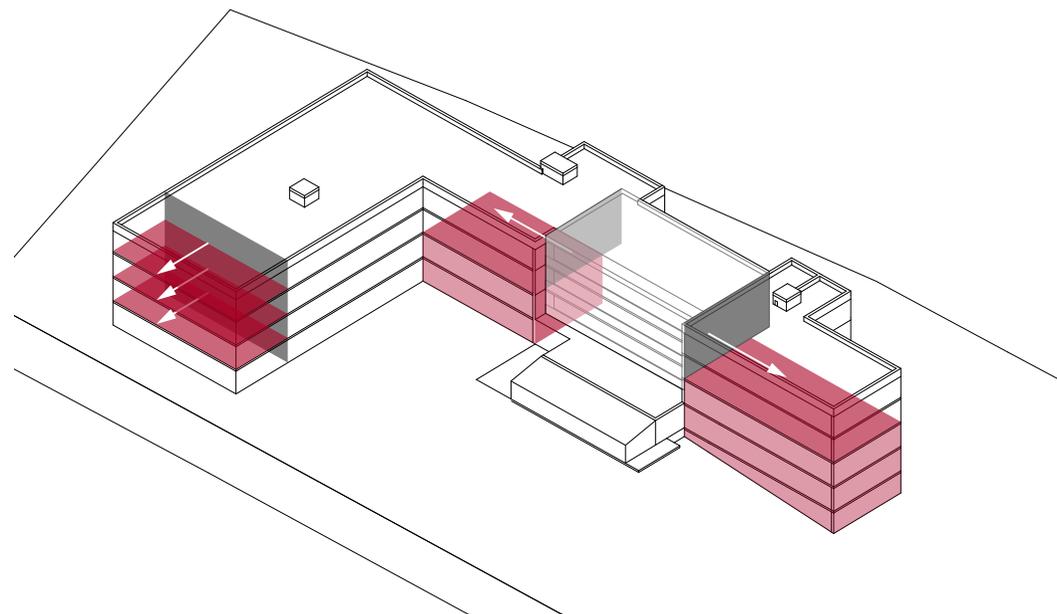


Au regard du cadre dans lequel se trouve le bâti, recréer des porosités va permettre de **donner à voir depuis la route le paysage** qui s'ouvre à l'arrière du site et de **remettre à échelle le bâtiment**.

Les points possibles sont les circulations:

- 1. Se servir des circulations** pour créer des paliers communs extérieurs points d'observation sur le paysage: **porosités visuelles**.
- 2. Ouvrir l'angle intérieur:** faciliter la circulation autour du bâti et connecter le parvis avant et le jardin arrière: **porosité physique**.

CRÉER DES ESPACES EXTÉRIEURS



Quelque soit le programme installé, l'enjeu de retrouver des espaces extérieurs est important.

Concernant l'angle ouest, **reculer la facade pour retrouver des terrasses** et animer la route est une possibilité.

De même, **réduire la hauteur aux extrémités** de la barre centrale peut permettre de retrouver des terrasses accessibles depuis le centre du bâti.

La résidence du Lac

Refléxion sur la localisation de futurs programmes

